

Domaine Santé

Filière Sage-Femme

Recherche en périnatalité

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2006.F.23

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☒ Semestre d'automne
☒ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☒ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

Avoir suivi le module « Fondamentaux de la recherche » du 2^{ème} semestre

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Frank, J. R., Snell, L., & Sherbino, J. (2015). Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins.

<https://canmeds.royalcollege.ca/en/framework>

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☒ Rôle de leader ☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☒ Rôle de communicateur-trice ☒ Rôle de promoteur-trice de la santé ☒ Rôle de professionnel-le
☒ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Ab1 à Ab4
- Db3
- Eb1 à Eb3
- Fb1 à Fb3
- Gb1 à Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Formuler une question de recherche claire et pertinente à partir d'une problématique rencontrée dans la pratique sage-femme
- Élaborer une stratégie de recherche documentaire structurée en utilisant des bases de données et des mots-clés adaptés
- Identifier, sélectionner et analyser des articles scientifiques pertinents
- Extraire et synthétiser les résultats essentiels des articles identifiés
- Rédiger un document de synthèse structuré, intégrant les résultats d'une revue ciblée de la littérature en réponse à la question de recherche.

4. Contenus et formes d'enseignement

Contenus :

- Introduction à la recherche qualitative
- Construction d'une problématique
- Elaboration d'une stratégie de recherche de la littérature scientifique
- Synthèse de la littérature scientifique
- Interprétation critique de la littérature scientifique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- ☒ Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
☒ Cours-réponses, en distanciel si nécessaire
☐ Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
☒ Activités pédagogiques encadrées
☒ Séminaires
☐ Relation professionnelle

- ☐ Accompagnement corporel
☐ Pratiques simulées
☐ Examen clinique (atelier pratique)
☒ Autre

Exigences de fréquentation :

Dénomination des temps d'enseignement indiqués dans le plan de cours du module :

- TPR : Temps présentiel recommandé (cours magistraux)
- TPO : Temps présentiel obligatoire (pratiques, séminaires, ateliers, ou autres modalités mentionnées TPO)
- TPC : Temps personnel avec consignes (travail à faire en autonomie avec directives spécifiques)
- TPI : Temps personnel individuel (travail personnel sans consignes, notamment pour les révisions) – ne figure pas sur la planification de cours

Typologie	Heures	Proportion
TPO :	42h	35%
TPR :	26h	22%
TPC :	16h	13%
TPI :	36h	30%
Total :	120h	100%

La présence aux cours magistraux mentionnés TPR est vivement recommandée.

La présence obligatoire mentionnée comme TPO est soumise à un contrôle de présences.

Toute absence doit être compensée par l'étudiant.e sans l'assistance des enseignant.es. Les étudiant.es sont responsables de compenser leurs absences par du travail personnel, sur tout le module. Les enseignant.es ne sont pas tenus d'accompagner les étudiant.es pour la compensation de leurs absences.

Cours dont la présence est obligatoire :

La présence aux cours obligatoires est requise. Ces cours sont spécifiquement mentionnés dans votre plan de cours (TPO).

En cas d'absence :

- L'étudiant.e informe la filière via l'application Pocket avant le cours concerné (formulaire annoncer une absence).
- En cas d'absence de 3 jours consécutifs ou plus, un certificat médical ou un justificatif d'absence pour raison majeure (Art. 29, Règlement d'études HEdS 2021) doit être transmis via l'application Pocket.
- Le total des absences non justifiées aux cours obligatoires (TPO), tels que définis dans le plan de cours et selon le règlement HEdS 2021 (Art. 29), ne doit pas dépasser 20 % du temps de TPO prévu.
- Si ce seuil est dépassé, une pénalité de 10 % sur la note finale du module est appliquée.

Le calcul des absences aux TPO et la communication aux étudiant.e-s concernés (dépassement du seuil de 20 %) sont effectués avant le dernier examen du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module « Recherche en périnatalité » pour la 2^{ème} année de Bachelor est structurée comme suit :

- A) Une soutenance orale en semaine 51, (20 points sur 100) ;
- B) Un travail écrit, en binôme ou trinôme de préférence, à rendre semaine 22 (48 points sur 100) ;
- C) Une évaluation du travail de groupe (auto et hétéro évaluation), à rendre semaine 22 (12 points sur 100) ;
- D) Une présentation orale, en binôme ou trinôme de préférence. Les exposés seront présentés en semaine 23 (20 points sur 100).

La soutenance se déroule suivant les modalités suivantes :

- Présentation orale du rapport en groupe de 2 ou 3 étudiant.es : 10 minutes
- Questions du jury : 5 minutes
- Délibération du jury : 10 minutes
- Restitution des résultats : 5 minutes

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module
 ☐ Pas de remédiation

- Modalités : Révision du manuscrit qui devra prendre en compte les commentaires et les recommandations des évaluateurs pour améliorer la qualité du travail. La date limite pour la soumission du manuscrit révisé sera communiquée en temps voulu.
- Période : Semaine 36

Répétition

Période : Semaine 36

Si la note est évaluée à F, l'étudiant-e-x répète l'examen ou le module.

« Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

7. Bibliographie principale

Voir syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Elsa Lorthé, adjointe scientifique

Enseignants: Marie-Julia Guittier, Caterina Montagnoli, Jessica Di Vincenzo-Sormani, Patricia Perrenoud, Fanny Quiquerez/Mathias Cimelli
Voir syllabus

Descriptif validé le 15 septembre 2025 par

Silvia Ammann-Fiechter
Responsable de la filière